

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

LICENCE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°84-573 du 05 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 20 Août 1992 relatif aux habilitations de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour à délivrer des diplômes nationaux de deuxième cycle,

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur BERTHELOT Paul, né le 28 novembre 1966 à BOURGES (CHER), en vue de son inscription à la Licence de
MATHEMATIQUES

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires,
la LICENCE de MATHEMATIQUES

est décernée à **M. BERTHELOT Paul**

au titre de l'année universitaire 1991-1992.

Fait à Bordeaux, le 17 octobre 2013

Le titulaire

64-22

N°

PAU

9930661

Le Président



Mohamed AMARA

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités


Olivier DUGRIP